



Le Bornage

Un complément nécessaire à la navigation hauturière



Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les moyens de communication terrestres dans l'île demeurent rares et ne sont souvent que de mauvais chemins coupés par de profondes ravines.

Dans ces conditions, la circulation des hommes et surtout celle des marchandises reste problématique et se caractérise par sa lenteur.

En conséquence, les habitants utilisent la mer pour se déplacer et transporter leurs produits d'un endroit à l'autre de l'île. Cette activité est assurée par de petites embarcations et s'appelle le bornage.

Les navires utilisés pour cette activité sont les chaloupes et les chasse-marée*, mais également des goélettes*, des lougres* ou des bricks*. Certains de ces bâtiments sont construits dans les chantiers navals de l'île. Ces bateaux de petite taille sont rapides, maniables et accèdent facilement aux mouillages difficiles.

Les équipages se composent d'esclaves, et après 1848 d'engagés et de créoles.

Au XVIIIe siècle, le bornage consiste essentiellement à transporter le café ou les vivres depuis les différents quartiers de l'île et à les acheminer jusqu'aux rades de Saint-Denis et de Saint-Paul voire de Saint-Pierre, pour les transborder sur des navires de plus fort tonnage qui les exportent.

A partir du milieu du XIXe siècle, les bateaux venant de l'extérieur peuvent embarquer les balles de sucre et débarquer les produits volumineux tels que le riz dans les marines de l'île, après avoir acquitté les droits de douane dans l'une des rades de Saint-Denis, Saint-Paul ou Saint-Pierre. Cependant la plupart des importations sont déchargées à Saint-Denis et distribuées ensuite dans le reste de l'île grâce au bornage.

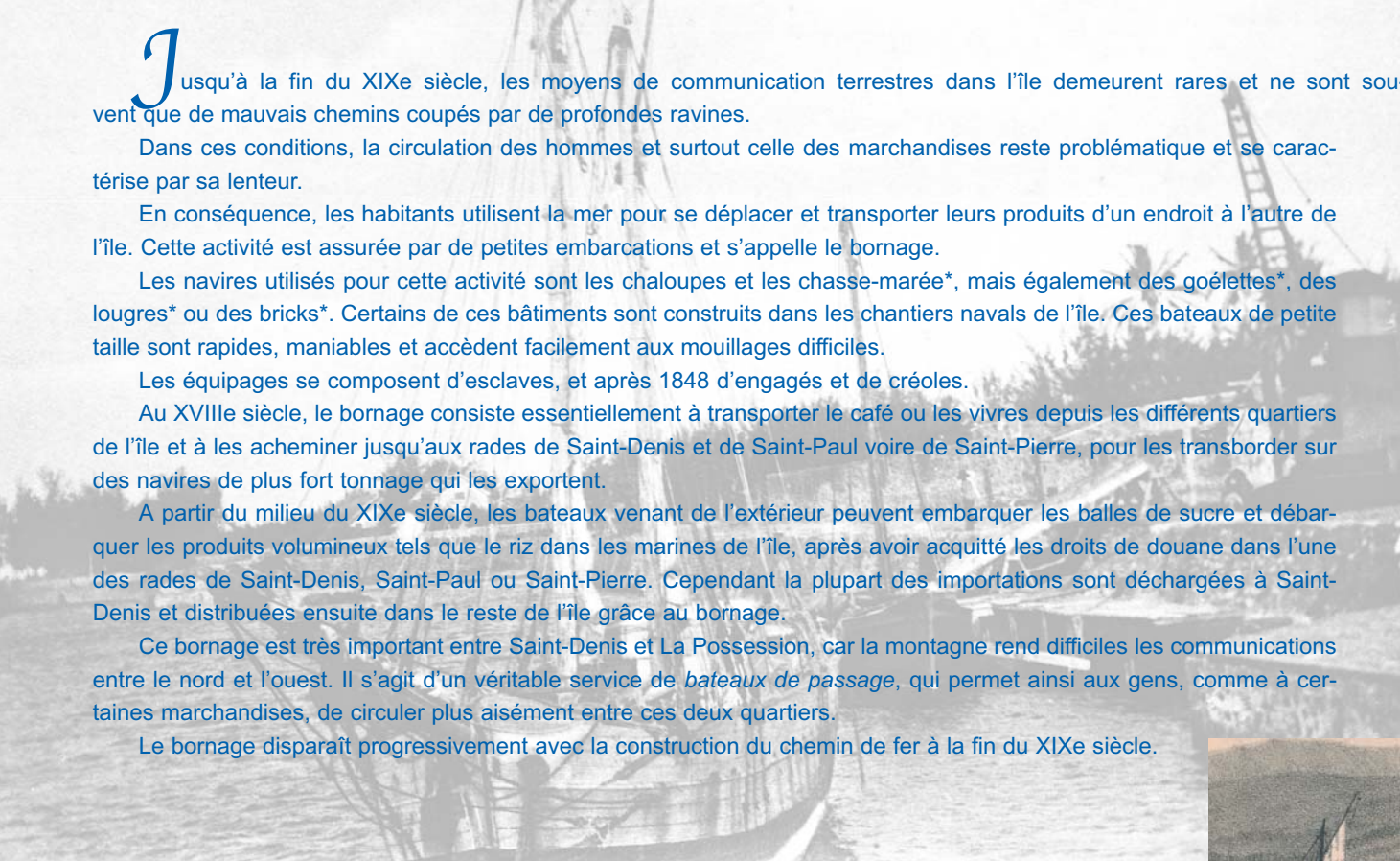
Ce bornage est très important entre Saint-Denis et La Possession, car la montagne rend difficiles les communications entre le nord et l'ouest. Il s'agit d'un véritable service de *bateaux de passage*, qui permet ainsi aux gens, comme à certaines marchandises, de circuler plus aisément entre ces deux quartiers.

Le bornage disparaît progressivement avec la construction du chemin de fer à la fin du XIXe siècle.

«Pont du chemin de fer sur la Ravine des Lataniers, 1881» Lithographie de A. Roussin (détail)
Ce détail de lithographie nous montre l'arrivée à la Possession des embarcations du bornage en provenance de St-Denis.



La goélette « L'Elise » et son « patron » Monsieur Valliamé.
Collection Confrérie des Gens de la Mer



St. Pierre, quai de débarquement. Collection privée



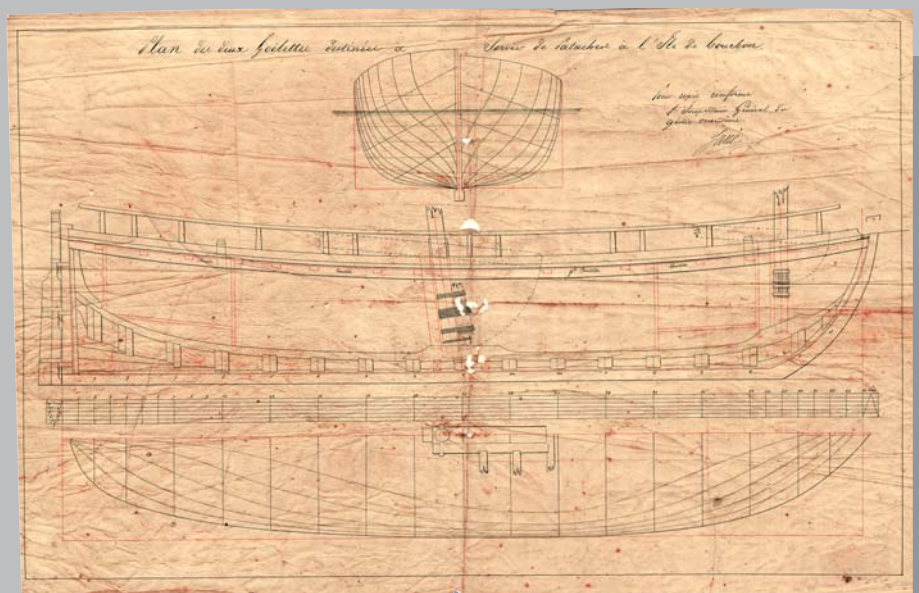
"St-Paul, vue de la rade, 1856" Lithographie de A. ROUSSIN (détail).
Goélette du bornage en face du pont de débarcadère du gouvernement à St-Paul.



Chantier naval à St Leu en 1830, par A. Hastrel.
Fonds Archives Départementales de La Réunion GF38



Vieille route appelée «Chemin des Anglais». Collection privée.
Cette route fut la seule voie terrestre entre St Denis et La Possession au XVIIIe et durant une grande partie du XIXe siècle.



«Plan de deux goélettes destinées à servir de pataches* à l'île de Bourbon». Fonds Archives Départementales de La Réunion 1 Fi 45

Chasse-Marée : embarcation pontée d'origine bretonne, gréé en deux mâts à voiles carrées.

Goélette : bâtiment à deux mâts, aux formes élancées.

Lougre : petit bateau mâté de trois mâts très inclinés à l'arrière.

Brick : navire long de trente mètres environ et large de plus de sept, il jauge généralement moins de trois cents tonneaux, possédant deux mâts et des voiles carrées.

Patache : cela signifie que ces embarcations servaient à transporter les denrées lourdes de quartier à quartier.